



Commune
d'Evionnaz

Ressortissants UE/AELE (Permis C)

Pour les personnes au bénéfice d'un permis C, les documents suivants sont à remettre lors :

CHANGEMENT D'ADRESSE EN VALAIS

- Permis de séjour original
- copie du passeport ou carte d'identité valable
- En cas de séparation ou divorce, transmettre la convention de séparation ou le jugement de divorce avec mention de l'attribution de l'autorité parentale
- Attestation d'affiliation à une caisse maladie suisse
- Contrat de bail à loyer ou attestation de logement ou acte d'achat

CHANGEMENT DE CANTON

- Original du permis de séjour
- Formulaire Z1
- Questionnaire C
- Passeport ou carte d'identité
- Deux photos récentes
- En cas de séparation ou divorce, transmettre la convention de séparation ou le jugement de divorce avec mention de l'attribution de l'autorité parentale
- Carte AVS
- Si moins de 15 ans de séjour en Suisse : extrait de l'office des poursuites (liste complète) de l'ancien domicile
- Si moins de 15 ans de séjour en Suisse : attestation de l'aide sociale indiquant la date de début de l'aide sociale ainsi que le montant total de la dette d'assistance à ce jour de son ancien domicile
- Attestation d'affiliation à une caisse maladie

- Bail à loyer ou attestation de logement ou acte d'achat